



## **Urgence d'une revalorisation des orthophonistes hospitaliers : Arbitrage ministériel le 23 avril 2015**

Après la journée d'action des orthophonistes du 13 mars dernier, grève très suivie dans tous les hôpitaux et important rassemblement devant le ministère de la santé, Mme Touraine par la voix de M. Le Moign avait promis une rencontre en avril.

Nous avons obtenu confirmation de ce rendez-vous qui aura lieu le jeudi 23 avril prochain. Celui-ci sera d'une importance capitale, puisque ce sera la première fois que l'intersyndicale des orthophonistes sera reçue par Mme la Ministre pour évoquer la problématique des orthophonistes hospitaliers.

L'intersyndicale des orthophonistes ne demande qu'une chose : que le statut des orthophonistes corresponde à leur niveau de responsabilités. Les professionnels formés à bac +4 ou à bac +5 ne peuvent plus être rémunérés quasiment au SMIC en début de carrière.

L'intersyndicale insiste une nouvelle fois sur l'urgence de la situation pour la profession, pour les patients et pour la formation initiale : les orthophonistes désertent les hôpitaux, les soins ne sont plus assurés, les étudiants orthophonistes ne peuvent plus être formés dans les hôpitaux... Cette situation dégradée impose une solution urgente et adaptée.

A ce jour, plus de 80 parlementaires ont écrit à Mme Marisol Touraine pour l'interroger sur la solution durable et juste qu'elle compte apporter à ce manque d'attractivité qui nuit à l'accès aux soins dans leurs territoires.

L'intersyndicale sera présente face à la ministre le 23 avril 2015, et reste plus que jamais unie et déterminée pour l'accès aux soins pour tous les patients et sur tout le territoire.

Le traitement de la situation des orthophonistes ne peut être différé, comme cela a été évoqué lors des rencontres antérieures au ministère (une réforme des différents statuts dans la fonction publique est actuellement à l'étude). Faute de réponses et de propositions adéquates, obligation sera faite à la profession d'aller plus loin dans la manifestation de son mécontentement.



**CONTACTS PRESSE PAGE 2**

**CFTC Santé et Sociaux** : Chantal AUBRY 01 47 35 26 28

**UFMICT-CGT** : Claire DELORE 06 33 82 25 90

**FNO** : Anne DEHETRE 06 78 12 51 48 / Bruno SARRODET 06 85 75 68 56

**FO Santé-Sociaux** : Hervé ROCHAIS 06 19 69 01 74 / Christine ARCAY 06 82 29 78 47

**FOF** : Brigitte CAPPE 06 15 22 01 26

**SUD Santé-Sociaux** : Marie-Hélène DURIEUX 06 85 98 15 96

**UNADREO** : Stéphanie BOREL 06 22 66 10 65

**UNSA** : Josette BARBAGIN 06 30 69 85 59

**CFO** : Fabienne VANNIER 06 17 89 51 99